

## VOTEZ ET FAITES VOTER LA LISTE CARTEL SANTÉ !

**Du 31 mai à 8h00 au 10 juin 2025 à 8h00**, le personnel qui cotise à la caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG) a l'opportunité de se faire représenter en élisant pour 4 ans ses délégué·e·s à l'Assemblée des délégué·e·s (ADE). Les délégué·es qui auront une majorité d'élu·es éliront à leur tour leurs représentant·es au comité de la caisse afin de faire valoir les intérêts du personnel.

*Les électeurs·trices qui ne disposent pas d'un accès à Internet pourront se rendre dans les locaux de la CPEG, Esplanade de Pont-Rouge 5, 1212 Grand-Lancy, durant la période d'ouverture du scrutin, pour exercer leur droit de vote.*

Le Cartel dépose une liste dans chaque groupe de l'ADE : **choisir la liste Cartel Santé, c'est choisir pour un ensemble de personnes qui vont travailler ensemble et avec les instances du Cartel.** Cela favorise des propositions fortes et une relève solide.

### Ensemble nous sommes plus forts !

En votant avec la liste **Cartel Santé**, vous désignez des candidat·es membres de syndicats, des personnes expérimentées et motivées, et qui s'engagent, au sein des instances paritaires de la CPEG, à :

- **Défendre** les principes d'une retraite décente et accessible pour toutes et tous, à davantage d'égalité entre femmes et hommes, la solidarité à l'égard des bas salaires et des professions pénibles, ainsi qu'entre les générations ;
- **Combattre** tout projet de modification du financement de la caisse en défaveur des employé·es, et toute hausse de cotisation des employé·e·s ;
- **Défendre** une politique de placement respectant activement les principes de développement durable et d'investissement responsable afin d'obtenir des objectifs de rendement en préservant les liens sociaux et l'environnement pour les générations futures ;
- **Veiller** au maintien d'une gestion du parc immobilier garantissant et répondant aux besoins prépondérants de la population et à la réduction de son impact environnemental.

#### Concrètement :

- **L'Assemblée des délégué·e·s (ADE) de la CPEG** est convoquée au minimum une fois par an pour le rapport sur les comptes. Elle préavise ou propose des modifications de la loi ou du plan de prestations. Les délégué·e·s élisent également leurs représentant·e·s au comité de la CPEG, tous les quatre ans. Ils et elles s'engagent à obtenir la parité homme/femme au comité.
- **Le comité de la CPEG** est l'organe décisionnel de la caisse. Il est composé de 10 représentant·e·s des employé·es et 10 représentant·e·s des employeurs (ainsi que 2 pensionné·e·s avec voix consultative). Les représentant·e·s élu·es des employé·e·s s'engagent à demander les informations nécessaires afin d'informer au mieux le personnel des enjeux et de pouvoir porter les valeurs syndicales.

## Les 20 candidat·es de la liste paritaire **Cartel Santé** (groupe C)

No	NOM / Prénom	Employeur	Syndicat
01	SERVOLE Anne	HUG	SSP
02	DANG Thanh	HUG	SIT
03	BATBARE Dorian	EMS-Fonda-tion Ves-pérale	SSP
04	DELQUE Jacques	HUG	SIT
05	PRETI Geneviève	HUG	SIT
06	LALANNE Xavier	HUG	SIT
07	FERRAZ Ana Paula	IMAD	SIT
08	LE COZ Yannick	HUG	SSP
09	SCHNEIDER HARDY Laurence	HUG	SIT
10	KOLLER André	HUG	SSP
11	RIBEROL Purifica-tion	HUG	SIT

No	NOM / Prénom	Employeur	Syndicat
12	CARLO Xavier	HUG	SIT
13	PINEIRO Lydia	IMAD	SIT
14	SCHAUFELBER-GER Jérôme	HUG	SSP
15	GRANDI Sophie	HUG	SIT
16	PASCARELLA Louise	IMAD	SIT
17	PEREIRA Ana Rosa	IMAD	SIT
18	RODRIGUEZ Mer-cedes	HUG	SIT
19	SOURANG Sokhna	HUG	SIT
20	TOUZA Sofia	HUG	SSP
21	GILESTRO Orazio	HUG	SIT
22	MELLOUL Virginie	EMS-Maison de Vessy	SIT

### Pourquoi voter la liste **Cartel Santé** ?

- Les candidat·es, issu·es de nos organisations syndicales du Cartel ont une **longue expérience dans leurs engagements** ;
- Le Cartel regroupe douze organisations et représente une grande variété de professions. Nos délégué·es sauront défendre **les intérêts de l'ensemble des membres** ;
- Nos candidat·es bénéficient d'un **large réseau d'information et de formations** sur les sujets des retraites qui sont données par les différentes organisations et les syndicats membres du Cartel intersyndical.